

... Cette question pourra être étudiée par le Comité de la Procédure. J'espère que cette étude pourra être entreprise bientôt. Sincèrement vôtre, Lucien Lamoureux.

Monsieur le président, je suggère donc, et ce dans le plus bref délai, que le comité de la procédure et de l'organisation présente à la Chambre une résolution à l'effet que le drapeau national du Canada soit déployé dans la Chambre des communes, à l'endroit choisi et de la manière indiquée par le président. Cette résolution pourra être adoptée sans débat et nous serons toujours heureux après son adoption de réciter avec fierté,

[Traduction]

Salut au drapeau canadien

A mon drapeau et au pays qu'il représente, je jure respect et fidélité.

D'une mer à l'autre, flotte avec fierté et dans tes plis garde nous toujours unis.

Sois, pour nous tous, un symbole de l'amour, de la liberté et de la justice.

Dieu garde notre drapeau.

Dieu protège notre Canada.

[Français]

Monsieur le président, dans toutes les assemblées nationales que j'ai visitées, et que vous avez certainement visitées aussi, le drapeau du pays occupe une place d'honneur. Comme plusieurs de mes collègues, je souhaite qu'avant le 8^e anniversaire de la proclamation du drapeau canadien, le comité de la procédure et de l'organisation aura présenté une résolution à cet effet.

Comme les membres de ce comité seront nommés très prochainement, et afin qu'ils gardent à l'esprit cette suggestion, je voudrais, au nom de mes commettants de la circonscription de Gaspé et en mon nom personnel, déployer pour la première fois à la Chambre le drapeau national du Canada, avec l'espoir que, le 15 février prochain, les députés approuveront à l'unanimité une résolution à l'effet que notre drapeau soit placé en permanence dans cette enceinte et dans les salles de comités.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député sait qu'il est irrégulier de déployer même le drapeau canadien en ce moment.

[Traduction]

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, puisque c'est la première fois que je prends la parole à la Chambre à l'occasion du débat sur le discours du trône, je tiens à ajouter mes félicitations à celles qui ont déjà été adressées à Votre Honneur par mes collègues de tous les partis à la Chambre, et à vous dire que pour moi le plaisir est double car, comme vous le savez, votre circonscription de Stormont-Dundas est voisine de la mienne et les cantons distingués de Matilda et Mountain considèrent votre ville de Cornwall comme leur capitale. Je suis également heureux de voir que le député d'Halifax-East Hants (M. McCleave) est nommé Orateur-adjoint. Je le connais depuis peu, mais sa réputation l'a précédé car d'autres députés m'ont parlé de sa sagesse, de sa modération et de sa logique. Je suis persuadé qu'au cours de la présente législature nous l'aurons tous constaté.

• (1630)

Je n'ai pas besoin de vous parler des attraits de Grenville-Carleton, des mérites de sa population et des problèmes divers qu'affrontent cette population car, en tant que membre éminent du Barreau de l'Ontario, et surtout, depuis de nombreuses années, de l'est de l'Ontario, vous êtes au courant de tout cela.

L'Adresse—M. Baker

Je suis peut-être seul à la Chambre à avoir parmi mes mandants de nombreux députés distingués. J'ai rencontré aujourd'hui, à l'heure du déjeuner, par exemple, le député d'Algoma (M. Foster) qui me dit y avoir sa résidence. Je note que les choses sont plutôt tranquilles dans la circonscription, donc j'en conclus qu'il se comporte bien. Le ministre des Affaires urbaines réside aussi dans ma circonscription; il habite près de la rivière Rideau. Au nom de tous ceux de ma circonscription qui y habitent aussi je voudrais lui rappeler, lorsque la rivière coule devant sa porte, qu'il y a bien du travail à faire pour l'assainir afin que lui-même et tous les autres puissent en jouir. Le député de Kamloops-Cariboo (M. Marchand) et le député d'Ottawa-Centre (M. Poulin) habitent aussi ma circonscription. Je suis heureux de dire que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow) habitent la même rue que moi. De fait, avant d'entrer à la Chambre, j'ai souvent aidé le député de Winnipeg-Nord-Centre à tirer sa voiture de la neige. Quand j'entends parler de cette entente organique, je me demande si c'était sage de ma part.

Je tiens à dire que j'ai beaucoup goûté le spectacle, je me dois d'employer le terme, donné à la Chambre mardi soir par le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Jamieson). J'avoue n'avoir pas appris grand-chose sur l'expansion économique au pays mais j'ai beaucoup aimé son discours émaillé d'humour et de sagesse. Si quelque député veut le proposer comme candidat pour un Oscar, je suis disposé à l'appuyer. Au milieu de toutes ces amusantes déclarations, une affirmation m'est restée lorsque j'ai quitté la Chambre. Je veux parler de sa déclaration sur le droit et, même, le devoir qu'ont les membres de cette assemblée de parler pour les électeurs qu'ils représentent et pour leur circonscription. Donc, monsieur l'Orateur, j'aimerais vous entretenir de ces questions pendant quelques instants.

Dans le sud de ma circonscription, le long du Saint-Laurent, se trouve une ceinture industrielle dont la prospérité dépend pour une grande part des mesures qui vont être prises à la Chambre par le gouvernement en matière d'impôt, d'expansion économique et d'économie nationale en général. Entre cette zone et une agglomération urbaine située au nord, il y a une collectivité agricole qui rencontre tous les problèmes de commercialisation et de diminution des revenus qui frappent toutes les collectivités agricoles canadiennes. En outre, cette année, elle a été touchée par le mauvais temps et, j'ai regret à le dire, elle a pâti de l'insuffisance des remèdes que le gouvernement et le prédécesseur du ministre actuel étaient prêts à recommander pour venir en aide aux agriculteurs dans le besoin.

Dans toute cette région, de petits commerçants mènent dans les villes peu importantes une guerre d'usure contre les centres commerciaux, les grandes chaînes de magasins et autres grandes entreprises, et seul le temps permettra de dire comment ils peuvent livrer cette bataille et s'ils peuvent la gagner.

Quant à l'influence, qu'il s'agisse de Prescott, Nepean ou de la partie de la circonscription qui longe la rivière Rideau et dont j'ai déjà parlé, l'influence incontestée sur la majorité des habitants est celle du gouvernement fédéral qui se trouve être le plus gros employeur. Toute décision que prend ce gouvernement ou tout autre gouvernement a un impact direct sur la qualité de vie de la plupart des électeurs de cette circonscription.